

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, les pratiques professionnelles, l'enseignement de votre discipline, la formation initiale et continue : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US, le journal du syndicat, et dans des publications spécifiques, que les syndiqué.e.s reçoivent, et sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/> Rubrique **Mon métier**

Espace pratiques professionnelles :

<https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer si vous le souhaitez à des réunions, des formations, des colloques ouvrant droit à des autorisations d'absence, et être inscrit.e sur une liste de discussion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet de poser vos questions, d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Et selon vos disponibilités vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU et à son positionnement.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissages, pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

Pour d'autres informations :

contenus.secretariat@snes.edu

ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un.e militant.e du SNES-FSU dans votre établissement, votre section académique (S3) ou départementale (S2) ou bien adhérer en ligne <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérent.e.s. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt dont bénéficient tous les adhérent.e.s, imposables ou non : 66% de la cotisation est remboursé par les impôts.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

MATHEMATIQUES



Les mathématiques ont suscité nombre de débats et prises de position au cours de l'année 2021-2022. Le SNES-FSU est intervenu régulièrement pour rétablir quelques vérités sur la discipline, ou pour faire avancer ses revendications relatives à la place des mathématiques dans le Second degré, sur la base de ses analyses.

Au collège, les précisions apportées par les repères annuels, ainsi que les aménagements de programmes sont allés dans le bon sens après la réforme de 2016, mais les difficultés dans leur enseignement demeurent : le manque de temps pour aborder correctement les notions et ne pas perdre les élèves est une réalité ; les niveaux d'exigence attendus ne sont pas toujours clairement exprimés, ce qui laisse un flou problématique pour organiser le travail des élèves ; la rigueur attendue pour les raisonnements reste en-deçà de ce qui est nécessaire pour la réussite de la scolarité en lycée, et contribue à créer des écarts préjudiciables aux poursuites de scolarité.

Au lycée, la réforme a fortement accru le rôle sélectif des mathématiques et conduit, en voie générale, à ce que plus de 50% des élèves renoncent à suivre un enseignement de mathématiques, tout en aggravant les déterminismes sociaux et de genre, à l'opposé de notre ambition de proposer des **Mathématiques pour toutes et tous**. Le SNES-FSU a œuvré tout au long de l'année passée pour faire en sorte que tout élève suive au plus vite à nouveau des mathématiques en Première, et continue ce combat cette année.

Le SNES-FSU exige le financement des options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes en Terminale, de moins en moins assuré, et le plus souvent pris sur les marges horaires. Il porte la demande de

l'abandon du **Grand Oral** qui n'est pas adapté à la spécificité des mathématiques.

Dans tout le Second degré, la demande de généralisation des mises en activité, et le travail des 5 compétences mathématiques est difficilement compatible avec les effectifs surchargés des classes, tout comme l'est l'obligation de la pratique d'un langage informatique en cours de mathématiques, notamment au lycée.

Les propositions du SNES-FSU

- En collège et en lycée, le SNES-FSU propose des aménagements de structures, de programmes et d'épreuves, pour mieux diversifier l'activité des élèves et permettre au plus grand nombre de suivre leur enseignement (mathématiques jusqu'au Baccalauréat pour tous les élèves).

- Des horaires garantis par une grille nationale et des groupes à effectifs réduits.

- Des programmes mieux articulés avec le tronc commun en spécialité « physique-chimie et mathématiques » de la voie technologique le cas échéant.

- L'introduction d'éléments d'épistémologie pour donner plus de sens à la discipline, sur des horaires identifiés et non pas « au fil du programme », sans temps pour la mettre en œuvre.

- Une clarification des liens entre informatique et mathématiques, qui sont désormais deux disciplines différentes, aux concours de recrutements différenciés.

- **La remise à plat du DNB et des réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup**, ce qui suppose une autre organisation des enseignements au lycée et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Le SNES-FSU travaille ces questions au cours de stages syndicaux et de journées de réflexion disciplinaires nationales, avec les collègues.

Septembre 2022

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU **vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique** :

• retrouver des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/metiers/mathematiques/> et <https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

• demander son inscription sur une liste de discussion disciplinaire réservée aux syndiqué.e.s et/ou participer à des journées de réflexion : gr-maths@snes.edu